

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGAINE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:
suisse 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre, étrangères 20 centimes le millimètre. Les annonces se paient d'avance.

Importations et exportations d'horlogerie en 1931

III.

Poursuivant l'analyse des exportations d'horlogerie suisse à destination des principaux marchés d'Europe, que nous prenons par ordre d'importance suivant le tableau publié le 13 courant, nous en arrivons à la:

Suède, où nous avons exporté:

en 1931 162,500 pièces valant fr. 3,752,800 contre en 1930 197,600 pièces valant fr. 5,400,000 ce qui fait une diminution de 17,8 % en quantité et 30,5 % en valeur.

Les mois où l'exportation a été la plus faible sont ceux de janvier, février, mars, juin, juillet, août.

Les principaux genres exportés sont les suivants:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	1,200	fr. 17,700
1930...	1,580	» 25,000
Montres en métaux communs:		
1931...	95,500	» 1,198,000
1930...	100,900	» 1,675,000
Montres argent:		
1931...	37,000	» 848,000
1930...	52,800	» 1,325,000
Montres or:		
1931...	25,100	» 1,585,000
1930...	38,500	» 2,336,000
Chronographes:		
1931...	1,410	» 40,000
1930...	1,220	» 42,000
Montres autos et autres:		
1931...	2,320	» 62,000
1930...	2,660	» 56,000

Les indications ci-dessus nous permettent de constater que tous les genres de montres sont affectés par la diminution de l'exportation.

Pays-Bas. — Nos exportations se sont montées:

en 1931... 417,700 pièces valant fr. 3,118,000 contre en 1930... 426,000 pièces valant fr. 4,456,000 ce qui représente une diminution de 2 % en quantité et 30 % en valeur.

Elles ont eu une tendance à se relever d'une façon assez sensible au cours du dernier trimestre, mais seulement en ce qui concerne les quantités exportées qui ont atteint des chiffres dépassant ceux enregistrés l'année précédente. La valeur de ces exportations mensuelles est cependant restée inférieure à celle enregistrée en 1930, d'où il faut conclure qu'il s'agissait avant tout de montres bon marché.

Nos exportations se répartissent entre les catégories suivantes:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	5,300	fr. 34,400
1930...	7,500	» 42,000
Montres en métaux communs:		
1931...	340,900	» 1,493,000
1930...	294,000	» 1,586,000
Montres argent:		
1931...	43,400	» 563,000
1930...	70,800	» 958,000

Montres or:	Pièces	Valeur
1931...	24,300	» 947,000
1930...	47,200	» 1,746,000
Chronographes:		
1931...	1,140	» 31,000
1930...	1,580	» 52,000
Montres autos et autres:		
1931...	2,670	» 49,000
1930...	5,000	» 72,000

Autriche. — Au cours de 1931, les difficultés financières dont souffrait ce pays se sont encore aggravées au point de nécessiter une intervention énergique du gouvernement en vue de réglementer les paiements internationaux. Les mesures prises n'ont toutefois pas eu leur répercussion immédiate sur les exportations d'horlogerie qui se sont assez bien maintenues d'un mois à l'autre, toutefois, le total des montres et mouvements exportés en 1931 est passablement inférieur aux envois de 1930; les chiffres de nos exportations sont les suivants:

en 1931... 177,000 pièces valant fr. 3,014,000 contre en 1930... 227,200 pièces valant fr. 4,495,000 ce qui représente une diminution de 22 % en quantité et 30,8 % en valeur.

Il faut s'attendre à ce que les chiffres de 1932 accusent un recul encore plus considérable en raison des difficultés que rencontrent les exportateurs à recouvrer leurs créances sur leurs clients d'Autriche.

Le détail de nos exportations est le suivant:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	39,400	fr. 369,200
1930...	39,800	» 412,000
Montres en métaux communs:		
1931...	85,500	» 915,000
1930...	103,700	» 1,107,000
Montres argent:		
1931...	29,200	» 549,000
1930...	45,700	» 872,000
Montres or:		
1931...	17,000	» 1,106,000
1930...	31,100	» 2,000,000
Chronographes:		
1931...	790	» 24,000
1930...	1,850	» 42,000
Montres autos et autres:		
1931...	5,080	» 51,000
1930...	5,080	» 62,000

Espagne. — Les transactions commerciales faites avec l'Espagne en 1931 se sont sensiblement ralenties par rapport à l'année précédente; nous y avons exporté:

en 1931... 315,200 pièces valant fr. 3,000,000 contre en 1930... 375,800 pièces valant fr. 4,700,000 ce qui représente une diminution de 16 % en quantité et 30,6 % en valeur.

Le mois le plus faible au point de vue valeur des exportations a été septembre.

Le détail de nos envois d'horlogerie est le suivant:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	283,500	fr. 2,261,000
1930...	313,000	» 2,816,000
Montres en métaux communs:		
1931...	27,000	» 390,000
1930...	49,700	» 819,000

Montres argent:	Pièces	Valeur
1931...	1,300	» 61,000
1930...	5,200	» 240,000
Montres or:		
1931...	2,100	» 222,000
1930...	4,300	» 656,000
Chronographes:		
1931...	790	» 51,000
1930...	1,000	» 59,000
Montres autos et autres:		
1931...	490	» 16,000
1930...	2,550	» 91,000

Les événements politiques de l'année dernière sont sans doute pour quelque chose dans le recul de nos exportations:

Danemark. — Nos exportations au Danemark se sont montées:

en 1931... 229,600 pièces valant fr. 2,866,000 contre en 1930... 236,900 pièces valant fr. 4,200,000 ce qui représente une diminution de 3 % en quantité et 31,9 % en valeur.

Il est à prévoir que les chiffres de 1932 seront encore plus déficitaires que ceux de 1931 en raison des mesures prises par le Danemark qui équivalent en fait à une interdiction d'importation des montres.

Le détail de nos exportations est le suivant:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	4,900	fr. 38,100
1930...	2,500	» 36,000
On remarquera que l'exportation des montres en métaux communs a presque doublé sans que la valeur totale s'en soit ressentie.		
Montres en métaux communs:		
1931...	167,500	fr. 1,189,000
1930...	98,600	» 1,012,000
Montres argent:		
1931...	29,700	» 518,000
1930...	43,600	» 914,000
Montres or:		
1931...	23,000	» 1,039,000
1930...	34,300	» 1,627,000
Chronographes:		
1931...	830	» 18,000
1930...	550	» 9,000
Montres autos et autres:		
1931...	3,630	» 64,000
1930...	2,240	» 32,000

Norvège. — Nos exportations se sont montées: en 1931... 33,700 pièces valant fr. 1,166,000 contre en 1930... 48,200 pièces valant fr. 1,800,000 ce qui représente une diminution de 30,1 % en quantité et 36 % en valeur.

Elles se répartissent entre les catégories suivantes:

Mouvements:	Pièces	Valeur
1931...	1,600	fr. 18,800
1930...	600	» 7,000
Montres en métaux communs:		
1931...	9,200	» 171,000
1930...	13,700	» 258,000
Montres argent:		
1931...	10,400	» 306,000
1930...	15,600	» 469,000
Montres or:		
1931...	11,700	» 652,000
1930...	17,500	» 1,060,000

Chronographes:	Pièces	Valeur
1931...	340 »	9,000
1930...	540 »	8,000
Montres autos et autres:		
1931...	440 »	10,000
1930...	310 »	4,000

Pologne. — Nos exportations de mouvements et montres complètes en Pologne se sont montées:

en 1931... 42,900 pièces valant fr. 930,000 contre en 1930... 90,000 pièces valant fr. 1,747,000 ce qui représente une diminution de 52,8 % en quantité et 46,2 % en valeur.

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter:

181,000 boîtes de montres valant fr. 637,000 (1930: 350,300 boîtes de montres valant fr. 1,177,000) et 50,62 q. d'ébauches et de parties détachées et finies de montres valant fr. 504,800 (1930: 81,50 q valant fr. 891,000).

Nos exportations de mouvements et de montres se répartissent entre les catégories suivantes:

	Pièces	Valeur
Mouvements:		
1931...	36,700 fr.	722,900
1930...	84,200 »	1,605,000
Montres en métaux communs:		
1931...	3,500 »	72,000
1930...	2,700 »	24,000
Montres argent:		
1931...	1,200 »	37,000
1930...	1,800 »	29,000
Montres or:		
1931...	990 »	85,000
1930...	1,340 »	73,000
Chronographes:		
1931...	470 »	9,000
1930...	550 »	8,000
Montres autos et autres:		
1931...	180 »	4,000
1930...	370 »	8,000

La Grande-Bretagne étudie l'introduction du titre 14 kts pour l'or

L'industrie et le commerce britanniques de la bijouterie et de l'orfèvrerie étudient actuellement la possibilité d'introduire officiellement le titre de 14 kts. ou 0,585 pour l'or en Grande-Bretagne. Ce titre pourrait remplacer les titres légaux britanniques de 12 et 15 kts. actuellement en vigueur, mais qui paraissent être tombés plus ou moins en désuétude. Une assemblée de la Compagnie des Orfèvres a eu lieu le 2 février au Goldsmiths' Hall à Londres en vue d'examiner la question et une grande majorité s'est prononcée en faveur du 14 kts. Les industriels britanniques envisagent que l'adoption de ce titre ouvrira des débouchés plus vastes à leur commerce d'exportation étant donné que le 14 kts est reconnu dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique. Sans sous-estimer le danger qu'il peut y avoir à ouvrir le marché britannique aux articles d'or de fabrication étrangère à 14 kts., les industriels intéressés envisagent qu'ils sont de force à résister à cette concurrence et que le bénéfice du changement sera en définitive pour eux. Des démarches seront faites par la Compagnie des Orfèvres auprès du Ministère du Commerce britannique pour que l'adoption du 14 kts. ou 0,585 soit consacré officiellement par un « Ordre en Conseil » (décret-loi) qui proclamerait ce titre comme titre légal et qui, du même coup, abolirait les titres de 12 et 15 kts.

Observatoire de Neuchâtel

Concours de Chronomètres de 1931.

Dans sa séance du 15 février 1932, le Conseil d'Etat neuchâtelois a décerné les prix alloués aux meilleurs chronomètres présentés en 1931 au concours de l'Observatoire de Neuchâtel, comme suit:

Prix aux fabricants

Prix de série pour les six meilleurs chronomètres de bord et de poche, 1re classe, de chaque fabricant:

	Nombre de classement
Fabriques des Montres Zénith, Le Locle	3,59
Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim S. A., La Chaux-de-Fonds	3,97
Fabriques Movado, La Chaux-de-Fonds	4,17
S. A. Ls. Brandt et Frère, Montres Oméga, Bienne	4,75
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	5,67

	Nombre de classement		
Paul Buhre et H. Barbezat-Bôle S. A., Le Locle	1		
Technicum, Le Locle	5,92		
Société des Fabriques de Spiraux réunies, La Chaux-de-Fonds	7,27		
	8,19		

Chronomètres de marine

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	20	11	5

Le chronomètre de marine classé en tête de liste obtient comme nombre de classement 4,3.

Chronomètres de bord

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
S. A. Ls. Brandt & Frère, Montres Oméga, Bienne	9	1	1
Fabriques des Montres Zénith, Le Locle	5	0	1
Fabriques Movado, La Chaux-de-Fonds	3	0	0
Paul Buhre et H. Barbezat-Bôle S. A., Le Locle	1	3	2
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	1	2	1
Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim S. A., Chaux-de-Fonds	1	1	0
Technicum, Le Locle	1	1	0

Le chronomètre de bord classé en tête de liste (Fabriques des Montres Zénith, Le Locle) obtient, comme nombre de classement 3,8.

Chronomètres de poche, épreuves de 1^{re} classe.

I. Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm.

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
Société des Fabriques de Spiraux réunies, La Chaux-de-Fonds	3	1	0
Fabriques des Montres Zénith, Le Locle	2	0	1
Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim S. A., Chaux-de-Fonds	2	0	0
Paul Buhre et H. Barbezat-Bôle S. A., Le Locle	2	0	0
Charles Vermot, élève du Technicum, Le Locle	1	0	0
Fabrique de Montres Orion S. A., Bienne	1	0	0
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	0	1	2
Technicum, Le Locle	0	1	0
Hans Bargetzi, élève du Technicum, Le Locle	0	0	1
Paul Perrenoud, élève du Technicum, Le Locle	0	0	1
Edgard Girard, élève du Technicum, Le Locle	0	0	1
S. A. Vve Charles-Léon Schmid, La Chaux-de-Fonds	0	0	1

Le chronomètre de poche, épreuves de 1re classe, dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm., classé en tête de liste (Paul Buhre et H. Barbezat-Bôle S. A., Le Locle) obtient comme nombre de classement 4,1.

II. Chronomètres dont le diamètre est supérieur à 45 mm.

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
S. A. Ls. Brandt et Frère, Montres Oméga, Bienne	12	0	0
Fabriques des Montres Zénith, Le Locle	9	0	0
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	7	4	1
Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim S. A., Chaux-de-Fonds	7	0	0
Fabriques Movado, La Chaux-de-Fonds	3	0	0
Société des Fabriques de Spiraux réunies, La Chaux-de-Fonds	1	0	0
Philippe Méroz, élève du Technicum, Le Locle	1	0	0
André Jeanmairet, élève du Technicum, Le Locle	1	0	0
Robert Cart S. A., Le Locle	0	0	2
Claude Attinger, élève du Technicum, Le Locle	0	1	0
Henri Cart, élève du Technicum, Le Locle	0	0	1

Le chronomètre de poche, épreuves de 1re classe, dont le diamètre est supérieur à 45 mm., classé en tête de liste (Fabriques des Montres Zénith, Le Locle) obtient comme nombre de classement 3,3.

Chronomètres de poche, épreuves de II^e classe.

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix
S. A. Vve Charles-Léon Schmid, La Chaux-de-Fonds	0	2

Le chronomètre de poche, épreuves de II^e classe, classé en tête de liste obtient comme nombre de classement 4,2.

Prix aux réglieurs

Prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres de bord et de poche, 1re classe:

MM. Charles Fleck, Le Locle.
W. A. Dubois, La Chaux-de-Fonds.
Louis Augsburger, La Chaux-de-Fonds.
Gottlob Ith, Bienne.
Charles Humbert-Sarbach et Albert Humbert, Le Locle.
Henri Gerber, Le Locle.

Technicum classe de réglage de feu M. E. Jeanmairet, Le Locle.

MM Marc Sandoz, Le Locle.
Alfred Hofer, La Chaux-de-Fonds.

Prix Guillaume

Le « Prix Guillaume », institué grâce à la générosité de la S. A. des Fabriques de spiraux réunies, a été réparti comme suit aux réglieurs de chronomètres primés au concours de 1931 de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel.

a) 200 fr. au réglieur occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 6 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », 1re classe. Lauréat: M. Charles Fleck, Le Locle.

b) 150 fr. au réglieur occupant le 2e rang du prix de série pour le réglage des 6 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », 1re classe. Lauréat: M. W.-A. Dubois, La Chaux-de-Fonds.

c) 100 fr. au réglieur occupant le 3e rang du prix de série pour le réglage des 6 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », 1re classe. Lauréat: M. Louis Augsburger, La Chaux-de-Fonds.

d) 50 fr. au réglieur occupant le 4e rang du prix de série pour le réglage des 6 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », 1re classe. Lauréat: M. Gottlob Ith, Bienne.

e) 100 fr. au réglieur qui a obtenu le meilleur résultat dans le réglage des chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « marine ». Lauréat: M. Henri Gerber, Le Locle.

f) 50 fr. au réglieur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + D). Lauréat: M. Charles Fleck, Le Locle.

g) 50 fr. au réglieur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », 1re classe, et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + D). Lauréat: M. Louis Augsburger, La Chaux-de-Fonds.

h) 50 fr. au réglieur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », 1re classe, et qui a le meilleur réglage dit « des positions ». Lauréat: M. Louis Augsburger, La Chaux-de-Fonds.

i) 50 fr. au réglieur du chronomètre ayant subi les épreuves de « bord » ou de « poche », 1re classe, et qui a la plus faible différence entre les marches extrêmes (marches intermédiaires comprises). Lauréat: M. W.-A. Dubois, La Chaux-de-Fonds.

j) 50 fr. au réglieur qui a obtenu le meilleur résultat dans le réglage des chronomètres ayant subi les épreuves de 1re classe pour chronomètres de « poche » et dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm. Lauréats: MM. Charles Humbert-Sarbach et Albert Humbert, Le Locle.

k¹) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le prix de série aux réglieurs. Lauréats: MM. Charles Humbert-Sarbach et Albert Humbert, Le Locle.

k²) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le prix de série aux réglieurs. Lauréat: M. Alfred Hofer, La Chaux-de-Fonds.

l¹) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le certificat de réglieur. Lauréat: M. Marcel Matthey, Bienne.

l²) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le certificat de réglieur. Lauréat: M. André Jeanmairet, Le Locle.

l³) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le certificat de réglieur. Lauréat: M. Jacques Golay, Le Sentier.

l⁴) 50 fr. au réglieur qui a obtenu pour la première fois le certificat de réglieur. Lauréat: M. André Cart, Le Locle.

m) 50 fr. à titre d'encouragement, à l'élève d'une Ecole d'horlogerie ayant obtenu, parmi les élèves déposants, le meilleur résultat en « bord » ou « poche », 1re classe. Lauréat: M. Philippe Méroz, élève du Technicum du Locle.

Chronique financière et fiscale

Mesures concernant le change et le commerce des devises.

Autriche.

Prescriptions sur les devises concernant les voyages à l'étranger

Toute personne âgée de plus de 14 ans peut, sans autorisation de la Banque Nationale, emporter avec elle à sa sortie d'Autriche:

Pour les voyages à l'étranger: Des moyens de paiement intérieurs d'un montant maximum de 200 schillings, dont au maximum 10 schillings en monnaie d'argent; des moyens de paiement étrangers d'un montant maximum de 500 schillings, dont au maximum 20 schillings en monnaie d'argent.

Sont considérés comme moyens de paiement: les lettres de change, les chèques (travellers-chèques et chèques de voyage), les mandats-poste, que ces moyens de paiement soient libellés en monnaie autrichienne ou en monnaie étrangère. Les organes de contrôle à la frontière confisqueront sans exception tous les montants supérieurs.

Les étrangers peuvent faire mentionner dans leur passeport lors de leur entrée en Autriche le montant des moyens de paiement étrangers qu'ils emportent avec eux. Grâce à cette mention ils pourront ressortir d'Autriche, sans difficulté aucune, dans un délai de deux mois les montants qu'ils avaient emportés avec eux. Il n'est toutefois pas permis de prendre plus de 20 schillings en monnaie d'argent. Il est absolument interdit d'emporter avec soi des monnaies d'or. Les étrangers qui n'ont rien fait mentionner sur leur passe-port devront obtenir une autorisation de la Banque Nationale pour ressortir les montants supérieurs, suivant le cas, à 50 ou à 500 schillings de moyens de paiement étrangers; sinon les montants seront confisqués.

Les moyens de paiement intérieurs emportés par des étrangers à leur entrée en Autriche ne seront plus mentionnés dans le passe-port depuis la mise en vigueur de la quatrième ordonnance sur les devises. Les mentions faites jusqu'au 9 janvier permettent au propriétaire du passe-port dans lequel ces mentions ont été faites de ressortir les moyens de paiement intérieurs sans autorisation de la Banque Nationale jusqu'au 7 mars 1932.

Les voyageurs sont priés, dans leur propre intérêt, d'observer très exactement ces prescriptions.

(*Neues Wiener Tagblatt*, du 31 janvier 1932).

Grèce.

Les voyageurs arrivant en Grèce ne peuvent être porteurs, en billets de banque hellénique d'une somme supérieure à Drachmes 2,000.

On rappelle que toute personne pénétrant en territoire grec et devant le quitter sous peu de temps a intérêt à déclarer aux autorités de police les sommes dont elle est porteur.

Cette précaution facilitera considérablement les démarches qu'on aura à entreprendre à la sortie de Grèce pour être autorisé à remporter son argent.

Yougoslavie.

Il résulte d'un rapport du Consulat de Suisse à Zagreb que le commerçant yougoslave qui a à régler la facture d'un fournisseur étranger (suisse) doit, pour obtenir les francs suisses nécessaires, remplir les formalités suivantes:

- Présentation de la facture originale, établie en francs suisses;
- Présentation de la déclaration de douane, dont il doit ressortir que la marchandise a été importée directement de Suisse;
- Preuve de l'inscription au Registre du Commerce. Cette formalité tombe toutefois, lorsque la maison n'est pas enregistrée. Dans ce cas elle doit présenter un certificat de la Chambre de Commerce;
- Preuve que l'importateur yougoslave a rempli entièrement son devoir fiscal.

Ce n'est qu'après la présentation de ces 4 documents que le débiteur obtient de la Banque Nationale ou de la banque autorisée à faire le commerce des devises, les francs suisses nécessaires. Ces dispositions ne sont valables toutefois que pour les paiements se rapportant à des affaires d'importation réalisées après la mise en vigueur des prescriptions sur les devises, soit après le 7 octobre 1931. Pour les paiements provenant d'une époque antérieure, le débiteur yougoslave doit requérir les devises auprès de l'Office des devises de la Banque Nationale à Belgrade en présentant d'ailleurs les mêmes documents.

Commerce extérieur

Paraguay.

Il ressort du rapport du Consulat Général de Suisse à Assomption, que le Paraguay a été atteint par la crise économique dès le commencement de l'année 1931; depuis lors, la situation générale s'est aggravée rapidement, tant sous la pression des événements politiques intérieurs et extérieurs qui ne manquèrent pas de semer l'inquiétude dans les milieux industriels et commerciaux du pays.

Au cours de l'année en question; le volume total du commerce extérieur a sensiblement diminué par rapport à celui de l'année précédente. Il est vrai que les exportations ont été moins atteintes que les importations pour lesquelles on enregistre un fléchissement sensible.

Il est difficile de faire des pronostics sur l'année 1932, vu que l'avenir dépend partiellement de facteurs extérieurs, tels que le dénouement de la crise économique mondiale en général et l'amélioration de la situation en Argentine en particulier, amélioration qui permettrait à ce pays d'ouvrir son marché aux marchandises paraguayennes dont il est de beaucoup le principal débouché. Les événements politiques, comme l'élection du Président de la République du Paraguay, la tournure que prendra le litige Paraguay-Bolivie, le résultat de la récolte ainsi que le niveau des prix sont autant de facteurs dont l'influence sur l'avenir économique du pays sera prépondérante. Disons déjà que les conditions atmosphériques ont été bonnes jusqu'à présent et que l'on compte sur une récolte abondante.

Informations

Avis.

Les maisons

Burgo S. A., Bettlach,
Hönig, J., Berlin,

sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:

Farchy, Mony, Bucarest,
Kämpf & König, Francfort s/M.

— La maison

Julius Effgen & Söhne, à Idar a. d. Nahe,
ne paie pas un solde de fr. 98.35 régulièrement dû.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Service de renseignements.

Les fabriques d'horlogerie qui seraient à même de fournir des timbreurs à date avec montres sont priées de s'annoncer à la Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds.

Douanes

Colombie. — Certificats d'origine.

Conformément au décret colombien No. 7 du 5 janvier 1932, des certificats d'origine, en trois exemplaires et en langue espagnole, doivent être remis, pour les envois à destination de Colombie, aux consulats de ce pays, avec les factures consulaires. Il n'est pas prescrit de formule spéciale pour ces certificats. En règle générale, ils doivent être établis par la chambre de commerce compétente du pays d'origine des marchandises et légalisés par le consulat colombien dans ce pays. On peut toutefois aussi faire établir les dits certificats dans le pays d'embarquement, où le consulat de Colombie procède alors à la légalisation. Les consulats légalisent les certificats d'origine gratuitement.

D'après des informations de source autorisée, les certificats d'origine seraient également nécessaires pour les envois par colis postaux dont la valeur dépasse 50 pèsos colombiens.

Il conviendra de s'adresser aux chambres de commerce suisses (bureaux des certificats d'origine) pour tous renseignements complémentaires.

Dahomey. — Taxe sur le chiffre d'affaires.

Le *J. O. du Dahomey*, du 1er janvier 1932, publie un arrêté du 16 novembre 1931, établissant une taxe additionnelle sur le chiffre d'affaires fixée à 5 % ad valorem pour les marchandises importées.

Bibliographie

Annuaire des fabricants d'horlogerie-bijouterie-joaillerie-orfèvrerie de France et Colonies et des industries qui s'y rattachent. Editeur: Tardy, 1932 (32^e année). Prix franco: France, 15 fr. Etranger: pays à taxe postale réduite, 18 fr.; autres pays: 20 fr.

Cet annuaire, communément appelé « Annuaire Tardy », vient de paraître et contient, en plus des tarifs douaniers, statistiques douanières de nombreux pays, la liste, par départements français, des fabricants d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, etc., et marchands en gros, celle des négociants et fabricants d'horlogerie de Paris, colonies françaises et de l'étranger.

Cet annuaire, très bien imprimé, d'un format commode, doté d'une couverture souple, est aisé à consulter.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

8/2/32. — *Le Sablier S. A.*, soc. an. cap. soc. frs 2 mil. le nom., toutes opérations commerciales concernant l'horlogerie, la bijouterie et l'orfèvrerie, notamment achat, vente et réparation de tous articles s'y rapportant. Cons. adm.: Georges Jaccard, de Ste. Croix. Siège: B.d. Georges Favon 15, Genève.

9/2/32. — *L. Wertheimer & Co.*, soc. n. co.l. (Leopold Hermann et Richard W., ressortissants allemands, procurés collectifs Karl Goldschmidt et Else W., ressortissants allemands), commerce de bijouterie en gros et exportation d'articles de bijouterie, Freilager 24, Münchenstein.

10/2/32. — *Robert Gonsath-Rothen* (de Krattigen), sertissages en tous genres, Chemin de la Promenade 12, Bienne.

15/2/32. — *Josef Herner* (de Wettswil, Zurich), fabrication et importation de bijouterie, Clausiusstr. 43, Zurich 6.

16/2/32. — *Jules Gogniat* (de Lajoux), sertissages, Noirmont.

16/2/32. — *Charles Arnoux* (de La Chaux-de-Fonds), sertissages, Noirmont.

Modifications:

9/2/32. — La soc. n. co.l. « Emilio Somazzi & Figlio », est dissoute; actif et passif sont repris par *Fratelli Somazzi*, soc. n. co.l. (Salvatore et Remo S., de Breganzona), horlogerie, orfèvrerie et optique, Via Nassa 36, Lugano.

15/2/32. — La soc. com. « M. Allemann et Cie », est dissoute. Actif et passif sont repris par *Mathilde Allemann-Gutmann* (Dme Vve M. A.-G., de Rosière), commerce d'horlogerie, bijouterie et optique, Grindelwald.

11/2/32. — La raison « Adolf Hüf » est radiée. Actif et passif sont repris par *Maria Hüf* (ressortissante allemande), bijouterie, horlogerie et gramophones, Haus Weber, Davos-Dorf.

Radiations:

5/2/32. — *Julien Ducommun*, fabrication et vente d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

5/2/32. — *Engène Meylan, Fabrique de Sertissages « Précis »*, La Chaux-de-Fonds.

5/2/32. — *Graf & Prince*, fabrication d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

5/2/32. — *Pendulettes S. A. en liquidation*, fabrication, achat et vente de pendulettes, etc., La Chaux-de-Fonds.

9/2/32. — *Bouchons S. A.*, fabrication de bouchons pour l'horlogerie, Bienne.

9/2/32. — *Fabrique de pignons réunies S. A.* (siège principal à Granges), supprime sa succursale de Neuveville.

12/2/32. — *Oskar Scherf*, commerce de montres, Bienne.

12/2/32. — *Paul Gindrat*, commerce d'horlogerie, Bienne.

13/2/32. — *Ch. Baszanger et Fouquet, Société Anonyme en liquidation*, pierres pour l'industrie, Genève.

Faillites.

Ouverture de faillite:

25/1/32. — *Bouchons S. A.*, Rebenweg, Bienne 7. Assemblée des créanciers: 24 février 1932. Délai pour productions: 13 mars 1932.

Révocation de la faillite:

29/1/32. — *Cossali Attilio*, courtier en horlogerie, rue Neuve 1, La Chaux-de-Fonds.

Concordats.

Homologation du concordat:

22/1/32. — *Monnier Jules-A.*, fabricant d'horlogerie, Wasserstr. 28, Bienne.

Installations de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa
6 Z Zurich




Notre idée fait son chemin

et chaque jour sont plus nombreux les fabricants qui vont au succès en améliorant toujours plus la qualité de leurs produits.

Notre aide leur est précieuse, car il est reconnu que grâce aux procédés spéciaux et à la matière lumineuse que nous employons, nos „posages“ sont incomparables par leur belle apparence verte, leur luminosité, leur résistance et leur durée.

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 14.38 Tourelles 38
GENÈVE
Charmilles 10 Tél. 23.628



69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses
MERZ & BENTELI, BUMPLITZ

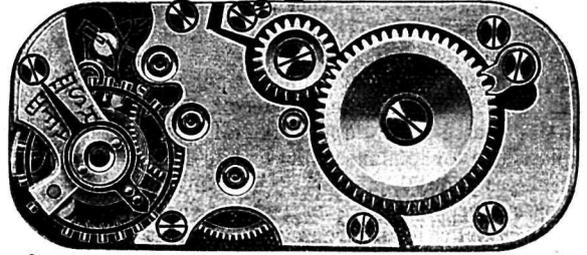


4 ³/₄ c. 705 à sec.

4 ³/₄

Seconde directe
Rouage 8 ³/₄ ^m
Assortiment 10 ¹/₂ ^m de côté

ETA
Schildknecht & Co.
Grenchen



Mouvements ancre et cylindre

11,8mm (5 ¹/₄ lig.), 12,4mm (5 ¹/₂ lig.)
14,6mm (6 ¹/₂ lig.), 15,2mm (6 ³/₄ lig.)
19,7mm (8 ³/₄ lig.), 20,3mm (9 lignes)

Mouvements baguettes, ancre et cyl., 3 ¹/₄, 3 ³/₄, 4 ¹/₄ et 4 ¹/₂ lignes.
Montres finies en or, argent et plaqué.

G. FROIDEVAUX, La Chaux-de-Fonds,

28-1C

D. P. Bourquin. 19.

— Téléphone 23.602

Ressorts pour petites montres depuis 2 ³/₄ ^m
pour montres de poche
pour montres 8 jours

INSTALLATION ULTRA-MODERNE
FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS, CORGÉMONT

MOUVEMENTS BAGUETTE

Exigez la pierre extra soignée
avec balancier ¹/₂ bombée olivée
de la Fabrique

THEURILLAT & C^{IE}
Porrentruy

Prix extraordinaire. Faites un essai.

BANQUE PERRET & C^{IE}
9, rue Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS rue Léopold Robert, 9

Ouverture de:

Comptes-courants et Comptes de Dépôts
aux conditions du jour les plus favorables.

Escompte et Encaissement
d'Effets sur tous pays.

Chèques et traites sur toutes places importantes.

Changes de Monnaies et Bille
lets de banque étrangers.

Exécution d'ordres de bourses
sur les places suisses et étrangères.

Encaissement de coupons.

Usine de Dégrossissage
d'Or, d'Argent et de Platine
18, rue du Grenier, 18

Achat et Vente de Métaux précieux
en Lingots, Barres, Monnaies, Déchets, etc.

Vente d'Or, Argent et Platine
préparés à tous titres, qualités et dimensions p^r monteurs de boîtes, bijoutiers, etc.
Plaques argent p^r cadrans.
Or fin pour doreurs.
Paillons or et argent. 82-1 C

Mouvements baguette

3 et 4 ¹/₄ ^m Eta, 3 ³/₄ ^m Fontainemelon, 4 ¹/₄ ^m Peseux, 4 ¹/₂ ^m A. S., ainsi que tous mouvements ronds et forme, de 4 ³/₄ à 9 ³/₄ lig. en qualité soignée sont fournis par

BENOIT FRERES
Téléphone 22.735 LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc 128

Banque Nationale Suisse.

Situation au 15 Février 1932.

Actif.		Changements depuis la dernière situation	
Encaisse métallique:			
Suisse 1.549.964.209,70	Fr.		
à l'étranger 921.981.201,20		+ 25.826.840,80	
Disponibilités or à l'étranger	110.759.480,17	+ 790.960,20	
Portefeuille sur la Suisse	25.965.619,11	- 1.326.554,30	
Avances sur nantissements, applicables comme couvert de billets de banque	50.409.672,04	- 2.690.639,17	
Autres avances s. nantiss.	14.700,00		
Titres	40.601.202,00	+ 685.924,85	
Correspondants en Suisse	10.548.911,80		
Correspondants à l'étranger	1.472.902,91	+ 2.047.730,96	
Autres actifs	20.275.733,07	+ 2.288.884,55	
	2 741 993 631,70		
Passif.			
Fonds propres	35.000.000,00		
Billets en circulation	1.455.625.210,00	- 35.634.285,00	
Autres engagements	1.209.350.778,24	+ 61.943.386,60	
Autres passifs	30.017.633,46	+ 744.046,29	
	2 731 993 631,70		

COTES

19 février 1932

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 71.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	> 3500.— »
» laminé, pour doreurs	> 3575.— »
Platine	> 8.— le gr.
Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 1,75 dès le 8 juin 1931.	
Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.	

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant.

	par carat
Qualités ordinaires	fr. 5,60—6,10
Grain fermé, petit roulé	> 6,10—6,50
Boart Brésil	> 6,50—6,90
Eclats	> 5,50—6.—

Tendance: Stable.

Cours communiqués par:

J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.

Agent: S. H. Kahl, Diamants, Genève.

	Comptant		A terme	
London	16 févr.	17 févr.	15 févr.	17 févr.
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium inter	95	95	—	—
» export.	95	95	—	—
Antimoine	42.42.10	42.42.10	—	—
Cuivre	37.18/9	38.16/3	37.6/10 1/2	37.18/9
» settl. price	38	38.17/6	—	—
» électrolytiq.	42.43	42.43	—	—
» best. selected	40.41 1/2	40.41 1/2	—	—
» wire bars	43	43	—	—
Etain anglais	141.5-143.5/	142.5-144.5/	—	—
» étranger	139.11/3	140.12/6	142.6/3	143.8/9
» settl. price	139.10/	140.10/	—	—
» Straits	143	144	—	—
Nickel intérieur	245	245	—	—
» exportation	37 c/d	37 c/d	—	—
Plomb anglais	17	17	—	—
» étranger	14.18/9	15	14.18/9	15
» settl. price	14.7/6	15	—	—
Zinc	14.7/6	14.8/9	14.15/	14.15/
» settl. price	14.7/6	14.10/	—	—

Paris 13 févr. 15 févr. 16 févr. 17 févr.
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	203	203	203	203
Argent	295	295	290	290
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	32.000	32.000	32.000	32.000
» iridié 25 %	45.250	45.250	45.250	45.250
Iridium	75.000	75.000	75.000	75.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	14,20	14,20	14,20	14,20
Platinite	16,50	16,50	16,50	16,50
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

London 13 févr. 15 févr. 16 févr. 17 févr.
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	119.11	119.11	120.1	120.1
Palladium (Lstg.)	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4
Platine (shill.)	224	224	224	224

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres	19.1/2	19.5/8	19.5/8	19.9/16
------------------	--------	--------	--------	---------

New-York 13 févr. 15 févr. 16 févr. 17 févr.
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	30.1/8	30.3/8	30.1/4	30
------------------	--------	--------	--------	----

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte		» avance s/nantissement		2 1/2 %	3 1/2 %
Parité	Esc. Demande	Parité	Esc. Demande	Offre	Offre
en francs suisses %					
France	100 Frs	20.305	2 1/2	20,125	20,275
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	5	17,55	17,76
U. S. A.	1 Dollar	5.18	3 1/2	5,095	5,135
Canada	1 Dollar	5.18	—	4,40	4,45
Belgique	100 Belga	72.06	3 1/2	71,20	71,80
Italie	100 Lires	27.27	7	26,45	26,80
Espagne	100 Pesetas	100.—	6 1/2	39,—	40,—
Portugal	100 Escudos	22.29	7	15,50	16,50
Hollande	100 Florins	208.32	3	206,90	207,60
Indes néerl.	100 Guilders	208.32	—	—	—
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	7	121,25	122,25
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	5	—	100,50*
Autriche	100 Schilling	72.93	8	—	72,92*
Hongrie	100 Pengö	90.64	7	—	89,92*
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	6	15,15	15,24*
Estonie	100 Cour.	139.—	5 1/2	134,50	136,50
Lettonie	100 Lats	100.—	6	97,—	99,—
Lithuanie	100 Lits	51.80	8 1/2	49,—	51,50
Russie	100 Tchervon.	2666.—	6	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	98,—	100,—
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	95,—	97,—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	6	96,—	98,—
Finlande	100 Markka	13.05	7	9,25	10,50
Pologne	100 Zloty	58.14	7 1/2	—	57,75*
Yougoslavie	100 Dinars	9.12	7 1/2	—	9,14*
Albanie	100 Francos	100.—	8	—	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	12	—	—
Bulgarie	100 Leva	3.74	9 1/2	3,50	3,75
Roumanie	100 Lei	3.10	8	3.—	3,15
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	—	—
Egypte	100 Livres ég	2592.—	—	1803,—	1807,—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	6	22,—	22,40
Australie	1 Liv. st.	25.22	6-7	13,50	14,50
Argentine	100 Pesos	220.—	6	127,—	133,—
Bresil	100 Milreis	62.08	—	—	—
Chili	100 Pesos	63.—	8-9	59,—	64,—
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	225,—	230,—
Colombie	100 Pesos	504.—	7	—	—
Pérou	100 Soles pér.	207.50	7	141,—	149,—
Equateur	100 Sucres	103.60	10	85,—	90,—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	130,—	140,—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	70,—	84,—
Mexique	100 Pesos	258.32	—	199,—	204,—
Philippines	100 Pesos	258.—	—	—	—
Indes brit.	100 Roupies	189.16	7	127,—	137,—
Chine	100 Taels	—	—	—	—
Japon	100 Yens	258.32	6.57	175,—	187,—

* Cours du service international des virements postaux.

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

CHARLES MAYER

Fabrique d'horlogerie TRAMELAN

livre comme spécialités:

Mouvements et Montres complètes 14/12 et 16/12, ancre, en qualité garantie.

De même mouvements 3 3/4 lig., baguettes ancre, cal. Fontainemelon.

Demandez échantillons avec prix.

Vve Henri Butzer

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 21.957

SPÉCIALITE:

*** Etampes de boîtes ***

argent, métal, or, bijouterie.

14-1 C

OFFICE FIDUCIAIRE

DR F. SCHEURER & CIE

NEUEVILLE

NEUCHÂTEL

Tél. 46

76-2 N

Tél. 4.19

Technicien-horloger

connaissant à fond la fabrication de l'ébauche petite pièce est cherché pour de suite ou époque à convenir.

Faire offres avec références et prétentions de salaire s. chiffre P 2199 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Préparages de Pierres d'horlogerie

Qui prendrait en échange de pierres une auto limousine 6 cyl. Taxes et assurances payées pour 1932.

Voiture en parfait état.

Offres s. chiffre P 2233 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

On offre mouv. ancre et cylindre

à un prix extrêmement avantageux et contre paiement au comptant environ 400 mouvements 10 1/2 - 15 lig., ancre Eta et environ 2.500 mouvements 10 1/2 / 6 1/2 - vue cyl. Eta, avec ou sans cadran. Event. complets en calottes, au gré du client. Livraison suivant entente. Ecrire à case postale 11797, à Bienne.

Maison américaine

demande offres détaillées pour mouvements 2 3/4, 3 3/4, 4 1/4, 4 1/2 et 4 3/4 lig. et tout autre genre pour U. S. A.

Offres avec prix les plus bas sous chiffre W 20120 U à Publicitas Bienne.

Nouveautés Brevets

cherchés par maison horlogère, disposant des capitaux nécessaires pour en entreprendre l'introduction et l'écoulement partout.

Offres sous chiffre P 53664 X à Publicitas Genève

EBAUCHES ROSKOPF

10 1/2 lig. à sec., nouveau calibre, remontage facile, marche irréprochable,

19 lig. extra plate, lépine à seconde,

sont livrées par

Otto Maire,
Longeau, près Bienne.

INDES BRITANNIQUES

Affaire sérieuse et importante

Maison suisse d'ancienne renommée, établie aux Indes depuis grand nombre d'années et bien introduite demande **représenter fabrique** produisant **montres-racelets, lépines et savonnets, de 3 3/4 à 17 lignes, mouvement ancre, qualité courante et soignée.**

Seules offres avec à l'appui référence de premier ordre seront prises en considération.

S'adresser sous chiffre P 2254 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Suis intéressé pour tous genres de systèmes de

remontage automatique

s'appliquant à l'horlogerie, brevet à céder ou article déjà créé.

Offres sous chiffre P 2237 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

On cherche à acheter contre paiement comptant

fabrique de boîtes, or et argent, moderne

évent. seulement une **machine tour revolver**, 6 et 8 outils, **machine à refrotter et laminier, circulaire.**

Faire offres sous chiffre P 2258 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Marius CAPT, Brassus

Pierres fines

Spécialité de tournages de carrelats, cassages et préparages depuis 6 cts. le cent. Polissage de rubis, saphirs, soignés, gouttes plats et bombes, depuis 40 cts., glaces garanties fidèles. 30 cts., balanciers former et polir les bombes, travail extra soigné, depuis 60 cts.

OFFRE

Calottes 9 kt., contrôle suisse, jaune anglais, 8 3/4 lig. fant. variées, 3 pièces. Ouv. de forme.

Ditto 18 kt., baguettes variées. Ditto 935/1000 rect. 8 1/2 - 13 lig et 10 1/2 lig. ronds.

Echantillons et prix sur demande.

Ecrire sous chiffre B 53618 X à Publicitas Genève.

INDES

Commerçant avec vaste expérience de ces pays, embarquant sous peu, se chargerait de **représentations** à la commission, liquidations, etc. (horlogerie, fournitures ou articles de la branche).

Offres sous chiffre P 2253 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Importante maison d'exportation

désire offres

pour mouvements genres Amérique et Japon.

Grandes séries.

Adresser offres sous chiffre P 2257 C à Publicitas Zurich.

HEURES SAUTANTES

BOITES pour HEURES SAUTANTES
grandeurs 4¹/₄ à 10¹/₂ lig.

sont livrées avantageusement par la

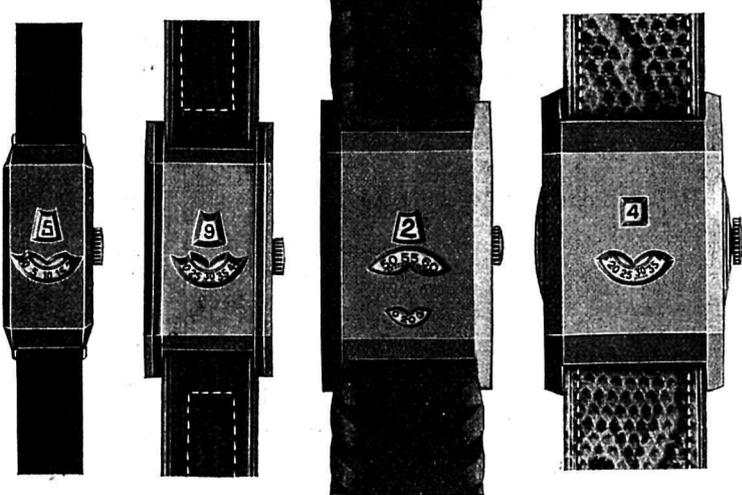
Fabrique de Boîtes de montres

SCHMITZ FRERES & C^{IE}, S. A.

GRENCHEN Téléphone 149

Grande variété.

Illustrations à disposition.



Les boîtes sont livrées avec glaces posées,
par procédé breveté, grande facilité pour le
remplacement des glaces.

Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux

L'Information Horlogère Suisse

Siège social:

La Chaux-de-Fonds
Renseignements - Contentieux

CHEZ LES BONS HORLOGERS

GLYCINE
AUTOMATIC

La montre de 1^{re} qualité que l'on ne remonte jamais
Pour vous une garantie, pour nous une obligation.

Die Qualitätsuhr, die man nie aufzieht
Für Sie eine Garantie, für uns eine Verpflichtung.

BEIM GUTEN UHRMACHER

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)

LAUSANNE A. Bugnion GENÈVE
2, Grand-Pont 20, rue de la Cité

Dépôts en Suisse et à l'étranger de brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examens sur la qualité des montres et études pour améliorer leur fabrication. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.

Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande. 1633-1 X

CLICHÉS ORIGINAUX ET GALVANOS

EXÉCUTION SOIGNÉE ET RAPIDE PAR PERSONNEL SPÉCIALISÉ
DANS LA REPRODUCTION DE L'HORLOGERIE

ARTS GRAPHIQUES **HAEFELI & CO** LA CHAUX-DE-FONDS

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

LUTHY & C^{IE} S. A.

TÉLÉPHONE 10 PIETERLEN (SUISSE)

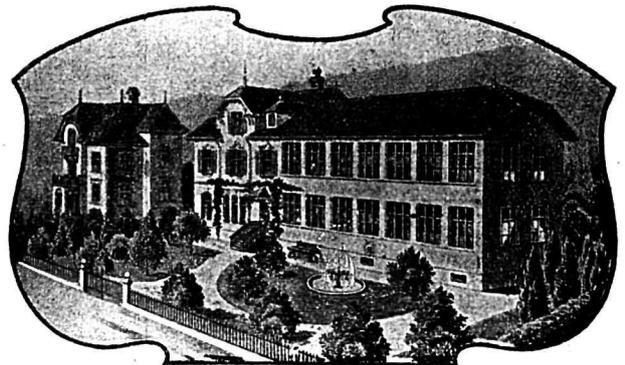
TÉLÉPHONE 10

Télégr.: LUTHY, PIETERLEN

Maison de confiance, fondée en 1875

Télégr.: LUTHY, PIETERLEN

Maison renommée
par la bienfaisance de ses
produits



Installation spéciale
pour l'entreprise de la
Grande série.

Pierres à emboutir. - Pierres à chasser. Diamètres précis.
Pierres-boussoles pour compteurs électriques.



Essayez une
10 CV **ARTENA**

vous serez émerveillé par

LA TENUE DE ROUTE
INCOMPARABLE

obtenue par un
système breveté

SON MOTEUR FLOTTANT
SILENCIEUX ET PUISSANT

56 CV au frein

SON GRAISSAGE AUTO-
MATIQUE COMPLET

du chassis

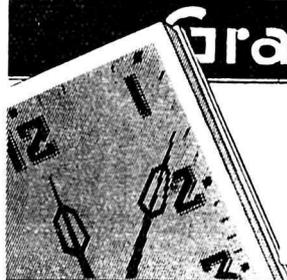
SON CHANGEMENT
DE VITESSES

à 4 vitesses dont
2 silencieuses

115 km. à l'heure
10 litres d'essence aux 100 km.
10 CV Impôts

W. RAMSEIER, 14, rue Jean Jaquet, GENÈVE
Garage et Ateliers des Jordils S. A., LAUSANNE
STUCKI FRÈRES, Avenue du Midi, 3-5, FRIBOURG
MAX VON ERNST, 19, Gartenstrasse, BERNE
Neue Automobil-Verkaufs-Aktiengesellschaft, Dufourstrasse, ZURICH

Gravure Moderne



C. HUGUENIN-SANDOZ, NEUCHÂTEL

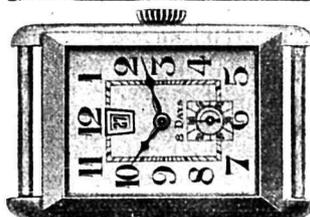
CADRANS, AIGUILLES, CABINETS MÉTAL

MARBRE ET BOIS POUR PENDULETTES

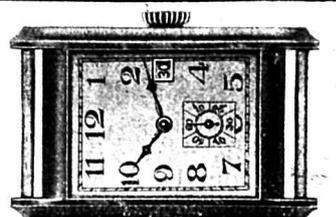
GRAVURE SUR MOUVEMENTS, ROCHETS

COQS, CUVETTES, BOITES, NUMÉROTAGE

Téléphone 14.75



10¹/₂ lig., 8 jours, calendrier



10¹/₂ lig., rond, calendrier

Nouveautés

ZILA Watch Co. S. A., La Heutte près Bienne